

Paris collectifs sportifs—Loi

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Pourrions-nous avoir un peu d'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député d'Edmonton-Nord (M. Paproski) qui invoque, je crois, l'article 41 du Règlement lequel dit ceci:

Sauf disposition contraire du Règlement ou d'un ordre spécial, aucun député ne peut prendre la parole deux fois sur une même question, sauf pour expliquer une partie importante de son discours qui peut avoir été citée inexactement ou mal interprétée; mais le député ne peut alors apporter aucun nouvel élément dans la discussion et aucun débat n'est permis sur son explication.

Par conséquent, je ne peux permettre au ministre de poursuivre parce qu'il s'agit plus d'une déclaration que de la correction de quelque chose qui a été cité inexactement ou mal interprété.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur le Président, je veux parler de la motion n° 1 et non du rappel au Règlement du député d'Edmonton-Nord, sauf pour dire que si j'ai mal présenté son point de vue, je n'ai certainement aucune hésitation à m'en excuser. La prétendue explication qu'il a donnée dans son prétendu rappel au Règlement ne me donne aucunement satisfaction.

Considérons donc les revenus que le Comité olympique de Calgary attend du gouvernement du Canada pour les XV^{es} Olympiades. Le Comité espère recevoir 200 millions de dollars du gouvernement du Canada. C'est en 1980 que Loto Canada a été remise aux provinces pour qu'elles la pillent; je choisis ce terme parce que le député d'Edmonton-Nord a dit que c'était une escroquerie. Depuis cette époque, le gouvernement du Canada a reçu 78 millions de dollars et le député d'Edmonton-Nord dit que d'ici à 1985, le gouvernement n'aura aucun mal à accumuler les 200 millions de dollars qu'il doit donner au Comité des XV^{es} Jeux olympiques. Il est fort peu probable qu'on atteigne ce montant.

Ce qui importe, cependant, c'est que si le gouvernement décidait d'agir ainsi, il ne resterait absolument plus rien pour d'autres activités, que ce soit la culture et les arts, le conditionnement physique et le sport amateur ou la recherche médicale et sanitaire. En vertu de sa proposition, toutes les recettes que le gouvernement fédéral réaliserait grâce à l'ancienne Loto Canada iraient aux XV^{es} Jeux olympiques. Je prétends qu'on serait loin d'obtenir les 200 millions de dollars dont le comité olympique a besoin. L'opposition officielle essaie encore de jouer sur les deux tableaux.

J'appuie la motion n° 1 et elle sera insérée, je l'espère, dans le projet de loi, afin que le conseil d'administration soit formé de représentants des arts et de la culture, du conditionnement physique et du sport amateur ainsi que de la recherche médicale et sanitaire et afin, du même coup, de s'assurer que les intérêts de ces groupes seront très bien défendus lors des réunions du conseil.

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur le Président, en intervenant dans le débat sur le projet de loi C-95, je tiens à revenir sur ce que je connais le mieux. Dans toutes les circonscriptions, des organisations sociales et philanthropiques, des clubs et des associations paroissiales organisent des activités, vendent des billets afin de recueillir des fonds pour divertir les enfants ou pratiquer le sport de leur choix. Je me demande à quel moment la population en aura assez de donner. Nous voilà de nouveau en train de mendier. Comme je l'ai dit, nous livrons concurrence à nos localités.

Dans quelle mesure pouvons-nous mendier et demander à la population d'appuyer tel ou tel programme? Ces paris collectifs sportifs ne seront probablement qu'une autre façon de prendre de l'argent aux familles qui devraient s'en servir pour des choses beaucoup plus essentielles au lieu de rêver d'une manne.

J'ai déjà dit que notre société était par trop organisée. La concurrence y est féroce. Jusqu'où peut-elle aller? Quelles en seront les victimes? Comme je l'ai dit précédemment ici même, ceux qui achètent le plus de ces billets sont probablement ceux qui en ont le moins les moyens. Ces personnes devraient acheter des denrées alimentaires, des vêtements ou d'autres biens plus tangibles avec leur argent au lieu de le dépenser dans l'espoir de gagner à la loterie.

Il n'y a pas tellement longtemps, j'en ai été convaincu en voyant les gens faire la file pour acheter des billets de la loterie Wintario. Il y avait de longues files de gens mais seulement un gagnant. Une seule personne a décroché le gros lot. C'est une personne de Montréal qui a gagné une grosse somme d'argent.

Des loteries de ce genre permettent de récolter beaucoup d'argent. Les familles sont privées de l'argent dont elles auraient besoin pour subvenir à leurs besoins quotidiens.

Dans ma circonscription, j'ai vu un type qui, je le savais, avait acheté des billets de loterie. Il misait sur ces billets. Il était persuadé qu'il allait gagner. Il avait des billets de loterie de toute une série d'organismes. Je sais que les gouvernements provinciaux imposent des restrictions sur ces loteries. Je le répète, ce type espérait décrocher le gros lot. Il dépensait de l'argent dont il ne retirerait absolument rien, sous quelque forme que ce soit. Il avait dépensé \$25 qu'il ne reverra jamais pour tenter une chance bien mince.

C'est l'aspect moral du problème qui me tracasse. Nous ennuyons probablement bien des membres des associations religieuses avec toutes ces loteries. Nous allons dépenser de l'argent à gauche et à droite. Nous n'avons aucune garantie de recevoir quelque chose en contrepartie de cet argent, ce qui est une cause de souci pour moi et pour bien d'autres députés, j'en suis sûr.

Songez aux agriculteurs qui manifestent souvent sur la colline du Parlement ou ailleurs. Ils sont tous plongés dans la course sauvage impitoyable à l'argent. Que faisons-nous de notre argent? Bien souvent, nous le gaspillons.

On annoncera un budget ce soir. Je ne peux pas m'empêcher d'y penser. Que va faire le gouvernement pour une bonne partie de ces personnes? Procédons-nous de la mauvaise façon en recueillant une partie de cet argent? Nous ne conseillons pas les citoyens. Je crois qu'il faut y réfléchir. Nous dépensons de l'argent aux courses et à bien d'autres endroits. Ce n'est pas de l'argent obtenu facilement; pour bien des gens, il a été durement gagné. Je le répète, ces personnes ont besoin de conseils pour leurs dépenses. Je crois que tout irait beaucoup mieux dans la société si le gouvernement donnait ces conseils. Nous aimons tous obtenir quelque chose pour rien, c'est certain. C'est la nature humaine. Le gouvernement est censé donner des conseils, mais qu'a-t-il fait? Il serait difficile de faire le compte de ce que le gouvernement a fait. A mon avis, il n'a rien fait.